

## ÉOLIEN

### *SIGNATURE DU PACTE D'ASSOCIÉS DU PROJET ÉOLIEN DE MESNIL-ROUSSET / NOTRE-DAME-DU-HAMEL*

**Le 3 mars 2020, la création de la société de projet éolien de Mesnil-Rousset/Notre-Dame-Du-Hamel sera formalisée au SIEGE 27 en présence des différentes parties, soient : ENGIE Green, SEM West Energies, SEM SIPENR, les communes de Mesnil-Rousset et de Notre-Dame-du-Hamel, l'Intercommunalité Bernay Terre de Normandie et, bien entendu, le SIEGE 27, actionnaire principal du projet.**

L'éolien est une filière indispensable à la réalisation des objectifs régionaux et nationaux en matière de production d'énergie renouvelable et de transition énergétique.

Précurseur sur le sujet, la commune Mesnil Rousset l'a déjà bien assimilé puisqu'elle accueille depuis 2015 un premier parc éolien développé, construit et exploité par ENGIE Green, filiale du groupe ENGIE.

À l'occasion d'une éventuelle extension du parc sur Mesnil-Rousset et Notre-Dame-du-Hamel, les deux communes se sont alors interrogées sur son utilité sociale et ont saisi le SIEGE 27 pour examiner les voies et les moyens de donner au projet envisagé par ENGIE Green une valeur plus citoyenne. Accompagné de deux SEM spécialisées dans les énergies renouvelables, le SIEGE 27 a organisé plusieurs rencontres avec ENGIE Green de telle sorte que le projet s'inspire directement des dispositions de la loi LTECV et apporte une réelle plus-value au territoire. Des échanges fructueux et nourris de l'expérience de toutes les parties en présence débouche la création d'une SAS de développement appelée Transition Euroise Mesnil Hamel dans laquelle :

1. Le SIEGE 27 est actionnaire principal à hauteur de 31% des parts sociales,
2. Les trois collectivités de proximité ont chacune d'elles 3% des parts et sont représentées au Conseil d'administration de la Société.
3. Les deux SEM détiennent 30 % des parts, et sont engagées à s'effacer auprès de fonds d'investissements citoyens si la demande est localement formulée.
4. Partenaire privé expert en développement de projets et reconnu localement comme exploitant, ENGIE Green conserve 30% des parts sociales de la société.

Ce projet démontre la faculté pour les initiatives publique et privée de coopérer intelligemment à la construction d'un projet éolien participatif, respectueux de l'espace vécu du citoyen et engagé dans la Transition Energétique.



### CONTACT PRESSE

Anaëlle PHILIPPE  
anaelle.philippe@siege27.fr  
02 32 39 83 21  
06 31 72 80 95